



GÉOMÈTRE-EXPERT  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

**Commune de SOUAL**

Section A

Lieudit : "Métairie Grande"

PIECE n°  
PA-8.1

Propriété BARDOU PROMOTION  
La Métairie Grande

PROGRAMME DES TRAVAUX

**PHASE 2 – 15 LOTS**

DRESSE PAR :

DATE

OBSERVATIONS

REFERENCE

**OFFROY**  
Francis  
Géomètre-Expert  
193 bis av. de Lautrec  
81100 CASTRES  
Tél-05 63 59 31 81  
Fax-05 63 59 97 53  
scpoffroy@wanadoo.fr

15-12-2016

2016-392

## GENERALITES

Les travaux consistent à la viabilisation des 15 lots projetés suivant plans annexés à savoir:

- Plan PA 4 Plan de composition d'ensemble, Voirie, Espaces verts
- Plan PA 8-2 Profil en long de la voie
- Plan PA 8-3 Profils en travers type
- Plan PA 8-4 Plan des réseaux Eau Potable, Eaux usées, Eaux pluviales
- Plan PA-8-5 Plan des réseaux Electricité, Eclairage, Téléphone

Les cotes, pentes, position des réseaux et branchements prévus portées sur les différents plans sont données à titre indicatif.

## DESCRIPTION DES TRAVAUX ET OUVRAGES PROJETES

### 1 – TRAVAUX PREPARATOIRES - TERRASSEMENTS

#### 1-1 Emprise des travaux

Les travaux préparatoires et terrassements comprendront le décapage des terres végétales pour la réalisation du fond de forme de la voie nouvelle.

#### 1-2 Consistance des travaux

Les travaux comprennent:

- Le décapage des terres végétales sur une épaisseur moyenne de 20cm (terres évacuées ou étalées sur place)
- Le terrassement et la réalisation du fond de forme dans l'emprise de la voie. (terres mises en dépôt ou évacuées vers décharge).

### 2 – VOIRIE

#### 2-1 Emprise des travaux

- les travaux comprennent l'exécution des chaussées, des trottoirs, des parkings, des accès aux lots et des cheminements piétons intérieurs au terrain retenu pour l'opération.
- La voie créée aura une pente transversale unique d'environ 2%
- L'ensemble sera réalisé conformément au plan de composition d'ensemble (pièce PA-4).

#### 2-2 Caractéristique des voiries

Les voies EGF et IH et seront décomposées ainsi :

- un trottoir de 1.50m
- une chaussée de 3.50m
- un parking ou espace vert de 2.20m

La voie GF sera décomposée ainsi :

- un trottoir de 1.50m
- une chaussée de 3.50m
- Un espace vert de 3.00m et des parkings de 2.20m + espace vert de 0.80m

La voie GH sera décomposée ainsi :

- un trottoir de 1.50m
- une chaussée de 5.00m
- un parking ou espace vert de 2.20m

#### 2-3 Consistance des travaux

Pour une portance à long terme P=1, il est prévu la mise en place d'une épaisseur totale de matériaux sous chaussée de 0.40 m.

Tous les travaux comprennent la fourniture et la mise en place des matériaux.

➤ Voirie – Parkings – Accès aux lots

Les voies créées, les parkings et les accès aux lots seront constitués :

- d'une couche de fondation en tout venant 0/315 mm et 0.30 m d'épaisseur après compactage ou traitement à la chaux
- d'une couche de base en concassé 0/20 mm d'épaisseur 0.10 m après compactage
- d'un revêtement tri couche

L'aménagement des parkings "midi" intérieurs aux lots seront à la charge des acquéreurs.

➤ Trottoir

La structure à créer sera la suivante :

- une couche de tout-venant 0/315 mm de 0.20 m d'épaisseur après compactage
- une couche de base 0/20 mm de 0.10 m d'épaisseur après compactage
- un revêtement bi-couche ocre

➤ Bordures

Voie EGH

- Coté trottoir, les bordures seront de type AC1 ou A1+CS1
- Coté parking ou espace vert, les bordures seront de type T1

Voie GF

- Des 2 cotés, les bordures seront de type T1.

### 3 – ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Le réseau pluvial et les branchements seront réalisés conformément aux plans PA 8-4

#### 3-1 – Emprise des travaux

Un collecteur en attente à été mis en place lors des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase.

Il sera prolongé afin de recueillir les eaux de ruissellement de la voie et des lots par l'intermédiaire d'ouvrages de réception, le tout se jettera dans les noues tampon réalisées lors de la 1<sup>ère</sup> phase.

Ces noues ont été dimensionnées d'après les instructions du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Le rejet final aura pour exutoire le réseau pluvial communal situé dans l'emprise du chemin de la Prade

#### 3-2 – Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- l'ouverture et la fermeture des tranchées
- la fourniture et la pose de canalisations béton ou PEHD « Ecopal » CR 8 : Ø 250, 300, 400, pour les collecteurs
- la fourniture et la pose de regards circulaires en béton Ø 800 avec partie tronconique et tampon de visite,
- la fourniture et la pose d'avaloirs,
- la fourniture et la pose de regards de branchement en PVC Ø 315 raccordés au réseau par des canalisations PVC Ø 160,

## **4 – ASSAINISSEMENT EAUX USEES**

Le réseau eaux usées et les branchements seront réalisés conformément au plan PA 8-4.

### **4-1 – Emprise des travaux**

Un collecteur en attente à été mis en place lors des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase.

Il sera prolongé afin de recueillir les eaux usées de cette tranche d'opération.

Le rejet final a pour exutoire le réseau eaux usées communal situé dans l'emprise du chemin de la Prade

### **4-2 – Consistance des travaux**

Les travaux se décomposeront ainsi :

- l'ouverture et la fermeture des tranchées
- la fourniture et la pose de canalisations canalisations PVC Ø 200 pour le collecteur principal,
- la fourniture et la pose de regards circulaires en béton Ø 800 avec partie tronconique et tampon de visite
- la construction des regards de branchements particuliers d'eaux usées en PVC Ø 315 raccordés au réseau par des canalisations Ø 125

## **5 – EAU POTABLE – DEFENCE INCENDIE**

Le réseau d'eau potable et les branchements particuliers seront réalisés conformément au plan PA 8-4.

### **5-1 – Emprise des travaux**

Une canalisation en attente Ø125 à été mise en place lors des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase.

Elle sera prolongée dans l'emprise de la voie nouvelle jusqu'au point G où sera mis en place un poteau incendie.

A partir du poteau incendie la conduite passera en Ø63.

Un bouclage avec la 1<sup>ère</sup> phase sera réalisé lors des travaux de la 3<sup>ème</sup> phase.

Tous ces équipements seront réalisés en accord avec le fermier d'eau potable.

### **4-2 – Consistance des travaux**

Les travaux se décomposeront ainsi :

- l'ouverture et la fermeture des tranchées
- la fourniture et la pose des canalisations en PEHD Ø125 et Ø63 et éléments de raccordement nécessaires (Té, réduction) avec grillage avertisseur
- la fourniture et la pose des canalisations de branchements
- la fourniture et la pose de niche à compteur avec tampon fonte sous trottoir.
- la fourniture et la pose de robinets vanne avec bouche à clef hexagonale.

## **6 – ELECTRICITE BASSE TENSION – ECLAIRAGE**

Les réseaux et les branchements seront réalisés conformément au plan PA 8-5

### **6-1 – Emprise des travaux**

Un transformateur a été mis en place lors des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase.

L'alimentation de tout le lotissement en électricité et en éclairage partira depuis ce poste,

Pour l'éclairage, un coffret de comptage avec commande crépusculaire sera installé au transformateur.

## **6-2 – Consistance des travaux**

Les réseaux électricité et éclairage seront posés en tranchée commune avec le réseau télécom.

Les travaux consisteront en :

- l'ouverture et la fermeture des tranchées
- la fourniture et la pose de câbles aluminium pour le réseau basse tension avec enrobage sabline et grillage avertisseur
- la fourniture et la pose de coffrets de comptage
- la fourniture et la pose de câble de cuivre dans les fourreaux pour l'éclairage avec enrobage sabline + grillage avertisseur
- la fourniture et la pose de candélabres
- la mise à la terre des installations d'éclairage

## **7 – RESEAU TELECOM**

Le réseau et les branchements seront réalisés conformément au plan PA 8-5.

### **7-1 – Emprise des travaux**

Des gaines en attente ont été mise en place lors des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase.

L'alimentation de cette tranche de travaux sera raccordée à ce réseau.

### **7-2 – Consistance des travaux**

Le réseau télécom sera posé en tranchée commune avec les réseaux électricité et éclairage.

Les travaux se décomposeront ainsi :

- l'ouverture et la fermeture des tranchées
- la mise en place de canalisation PVC 42/45 mm de distribution et de canalisation TPC 25/28 mm pour les branchements avec enrobage sabline + grillage avertisseur.
- la fourniture et mise en place de chambres de tirage + bornes pavillonnaires
- la fourniture et mise en place de regards de branchements situés dans les lots.

## **8 – ESPACES VERTS**

Les espaces verts seront réalisés conformément au plan PA-4

### **8-1 – Consistance des travaux**

Les travaux se décomposeront ainsi :

- la mise en forme des zones d'espaces verts.
- l'apport si besoins de terres végétales
- défonçage des sols avec ratissage
- plantation d'arbres et d'arbustes.
- l'engazonnement (type prairie)

Le plan de détail d'aménagement et notamment le nombre et les essences des plantations à réaliser seront établis en concertation avec le service espaces verts de la commune.